

**Semaine du soir**  
**30 août au 3 septembre 2022**  
**Morges**  
**INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Version finale - 30 août 2022

[NP] signifie que cette règle ne peut pas être motif à une réclamation par un bateau. Ceci modifie la RCV 60.1(a).  
 [SP] indique une règle pour laquelle une pénalité standard peut être appliquée sans instruction par le Comité de Course (CC), ou une pénalité discrétionnaire peut être appliquée après une instruction, par un Comité de Réclamation (CR). Ceci modifie les RCV 63.1 et A5.

<b>1</b>	<b>Règles</b>												
1.1	Voir les règles mentionnées dans AC 1												
<b>2</b>	<b>Modifications aux instructions de course</b>												
2.1	Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 90 minutes avant la première course du jour. Tout changement dans le programme des courses sera affiché au plus tard avant 20:00 heures, la veille du jour où il prendra effet.												
<b>3</b>	<b>Communication avec les concurrents</b>												
3.1	Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé sur le serveur <a href="#">Manage2Sail</a> . Aucun document imprimé ne sera distribué.												
3.2	Le bureau de course est situé au CNM.												
<b>4</b>	<b>Code de conduite</b>												
4.1	[DP] [NP] Les compétiteurs et accompagnateurs doivent se conformer à toute demande raisonnable d'un officiel de l'événement. Le non-respect de cette règle peut être considérée comme une mauvaise conduite.												
4.2	<i>[NP] Les actions raisonnables des responsables de l'événement pour mettre en œuvre les directives, les protocoles ou la législation du COVID-19, même si elles s'avèrent par la suite inutiles, ne sont pas des actions ou des omissions inappropriées.</i>												
<b>5</b>	<b>Signaux faits à terre</b>												
5.1	Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de signalisation sur la cabine start du CNM.												
5.2	Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, "1 minute" est remplacé par "30 minutes" dans "Signaux de course : Aperçu".												
<b>6</b>	<b>Programme</b>												
6.1	Voir AC 8												
<b>7</b>	<b>Assignations des Flottes, Séries d'ouvertures, de qualifications et finales et Medal Race -- N/A</b>												
<b>8</b>	<b>Pavillons de classe</b>												
8.1	Les pavillons de classe sont : <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th>Classes</th> <th>Pavillon</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jaugés classe A + 49er</td> <td>Pavillon "Q" du code international (pavillon jaune)</td> </tr> <tr> <td>Jaugé classe B + Non jaugés</td> <td>Pavillon de couleur violet</td> </tr> <tr> <td>Multicoques SCHRS</td> <td>Pavillon "E" du code international (bleu et rouge)</td> </tr> <tr> <td>Dériveurs</td> <td>Pavillon de couleur rouge</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Classes	Pavillon	Jaugés classe A + 49er	Pavillon "Q" du code international (pavillon jaune)	Jaugé classe B + Non jaugés	Pavillon de couleur violet	Multicoques SCHRS	Pavillon "E" du code international (bleu et rouge)	Dériveurs	Pavillon de couleur rouge		
Classes	Pavillon												
Jaugés classe A + 49er	Pavillon "Q" du code international (pavillon jaune)												
Jaugé classe B + Non jaugés	Pavillon de couleur violet												
Multicoques SCHRS	Pavillon "E" du code international (bleu et rouge)												
Dériveurs	Pavillon de couleur rouge												

<b>9</b>	<b>Les parcours</b>								
9.1	Les schémas de l'addendum A illustrent les parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée. Pour les dériveurs Annexe B								
<b>10</b>	<b>Marques</b>								
10.1	Les marques sont : <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Marque</th> <th>Description des marques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>marques S et 1</td> <td>Bouée cylindrique orange</td> </tr> <tr> <td>marque dériveur</td> <td>Bouée tétraédrique orange</td> </tr> <tr> <td>marque F</td> <td>Bouée blanche avec drapeau bleu et bateau comité</td> </tr> </tbody> </table>	Marque	Description des marques	marques S et 1	Bouée cylindrique orange	marque dériveur	Bouée tétraédrique orange	marque F	Bouée blanche avec drapeau bleu et bateau comité
Marque	Description des marques								
marques S et 1	Bouée cylindrique orange								
marque dériveur	Bouée tétraédrique orange								
marque F	Bouée blanche avec drapeau bleu et bateau comité								
<b>11</b>	<b>Obstacles</b>								
11.1	[DP] Les zones délimitées par des alignements de bouées jaunes sont considérées comme des obstacles. Un bateau ne doit pas naviguer dans une telle zone. Les bouées de délimitation d'une telle zone ne sont pas des marques de parcours, toucher une telle bouée n'est pas une infraction à la RCV 31 et ne peut pas être modifiée à protestation								
<b>12</b>	<b>Le départ</b>								
12.1	La ligne de départ se situe entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau de signalisation, à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ située de l'extrémité bâbord.								
12.2	Un bateau qui ne prend pas le départ dans les 4 minutes après son signal de départ sera classé "N'a pas pris le départ" (DNS) sans instruction. Ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2.								
12.3	[DP] Pendant une séquence de départ, les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. La zone de départ est définie comme une zone de 75 mètres à partir de la ligne de départ et des marques dans toutes les directions.								
12.4	Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, le pavillon orange de ligne de départ sera envoyé avec un signal sonore au moins 5 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.								
12.5	<b>L'ordre de départ est le suivant :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Multicoques SCHRS (Pavillon E)</li> <li>2. Lestés A et 49er (Pavillon Q)</li> <li>3. Lestés B et Non jaugés (Pavillon violet)</li> <li>4. Dériveurs (Pavillon rouge)</li> </ol>								
<b>13</b>	<b>Changement du bord suivant du parcours</b>								
13.1	Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course <ol style="list-style-type: none"> <li>(a) mouillera une nouvelle marque,</li> <li>(b) déplacera la ligne d'arrivée, ou</li> <li>(c) déplacera la porte sous le vent.</li> </ol> Lorsqu'une nouvelle marque est mouillée, la marque d'origine sera enlevée aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.								
<b>14</b>	<b>L'arrivée</b>								
14.1	La ligne d'arrivée se situe entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau de signalisation à l'extrémité tribord et une bouée blanche à l'extrémité du bateau. Seuls les dériveurs termineront devant la cabine START (voir annexe B).								
<b>15</b>	<b>Système de pénalité</b>								
15.1	Sauf pour les dériveurs légers, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.								
<b>16</b>	<b>Temps limite et temps cible</b>								
16.1	Les temps limites et les temps cibles : <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Temps limite de course</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du mardi au vendredi, pour toutes les courses</td> <td>21:00 h</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Temps limite de course	Du mardi au vendredi, pour toutes les courses	21:00 h				
	Temps limite de course								
Du mardi au vendredi, pour toutes les courses	21:00 h								

<b>17</b>	<b>Demandes d'instructions</b>
17.1	Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que, sur l'eau, le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là, selon ce qui est le plus tard. A terre, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le comité de course a signalé à terre, qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là. L'heure limite sera affichée au tableau officiel.
17.2	Le même temps limite s'applique aussi pour les demandes de réparation. Ceci change la RCV 62.2
17.3	Les formulaires de demandes d'instructions sont disponibles au secrétariat de course.
17.4	Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions peuvent être programmées avant la fin du temps limite de réclamation. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, située dans la salle de théorie du CNM et débiteront à l'heure affichée.
<b>18</b>	<b>Classement</b>
18.1	Voir AC 13
<b>19</b>	<b>Règles de sécurité</b>
19.1	La RCV 40.1 s'applique à tout moment lorsque les bateaux sont à flot.
19.2	[DP] [NP] Un bateau qui se retire d'une course ou ne participe pas à une course doit informer le Comité de course à la première opportunité. A terre, ce bateau doit informer personnellement le bureau de course au plus tard dans le temps limite de réclamation.
19.3	[DP] La distance de sécurité de 50 m autour d'un bateau de ligne (sphère verte sur un mât) doit être respectée.
<b>20</b>	<b>Remplacement d'équipier ou d'équipement -- N/A</b>
<b>21</b>	<b>Contrôles d'équipement et de jauge</b>
21.1	Un bateau ou son équipement peut être contrôlé à tout moment afin de vérifier sa conformité avec les règles de classe, les AC et IC.
21.2	[DP] [NP] Sur l'eau, un membre des officiels de la course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
<b>22</b>	<b>Embarcations officielles</b>
22.1	Les embarcations officielles seront identifiées avec un pavillon du CNM
<b>23</b>	<b>Equipe d'accompagnateurs</b>
23.1	<i>Les embarcations des accompagnateurs ne doivent pas être :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à moins de 100m d'un bateau en course;</li> <li>• à moins de 100m sous le vent de la ligne de départ ou à moins de 100m de ses marques de départ depuis le signal préparatoire et jusqu'à ce que tous les bateaux aient quitté la zone de départ; Toutefois, lorsque le comité de course signale un report ou un abandon de la course, les embarcations des personnes de soutien peuvent entrer dans la zone sous le vent de la ligne de départ et de ses prolongements pour servir leurs athlètes, mais doivent limiter leur vitesse à 5 nœuds</li> <li>• entre un bateau en course et la prochaine marque du parcours;</li> <li>• à moins de 100m de toute marque de parcours, tant que des bateaux sont en course;</li> <li>• à moins de 100m de la ligne d'arrivée pendant que des bateaux sont en train de finir.</li> </ul> <i>Les embarcations des accompagnateurs doivent manœuvrer autour de la zone de course de manière à minimiser l'effet des remous sur les bateaux en course et s'ils se déplacent à plus de 5 nœuds ils doivent rester au-delà de 150m de tout bateau en course.</i>
<b>24</b>	<b>Evacuation des débris</b>
24.1	Les débris peuvent être placés à terre dans les conteneurs destinés à cet effet.

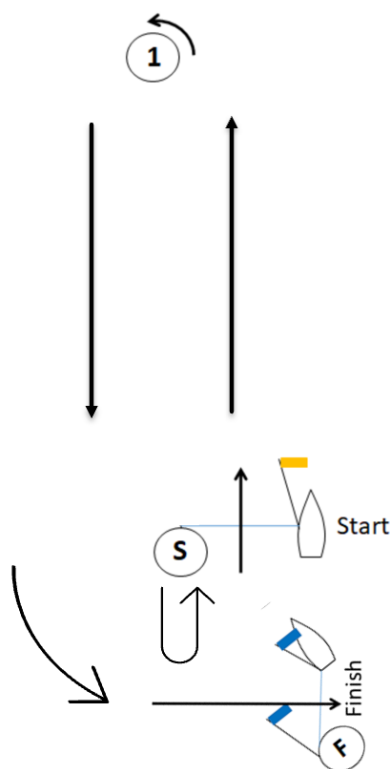
## Annexe A : Parcours lestés, 49er et multicoques

Toutes les marques sont à laisser à bâbord. L'orientation de la ligne de départ indique quelle sera la première marque à contourner.

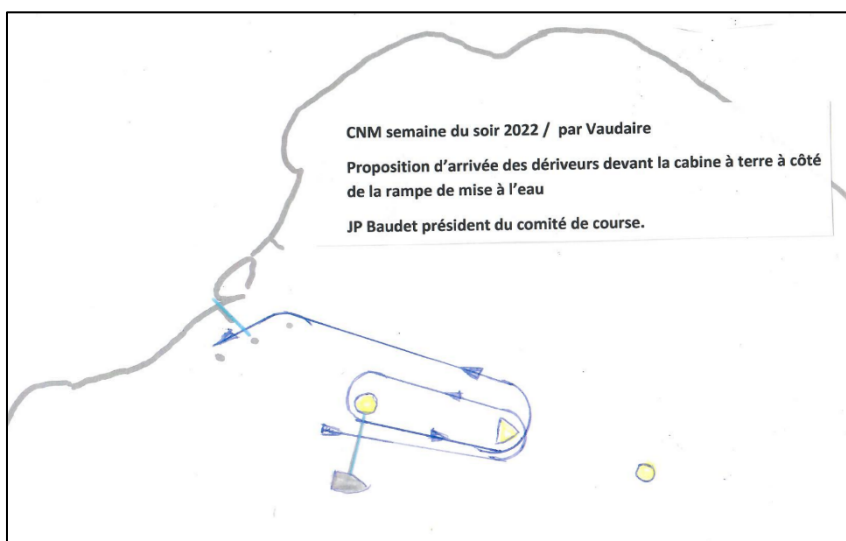
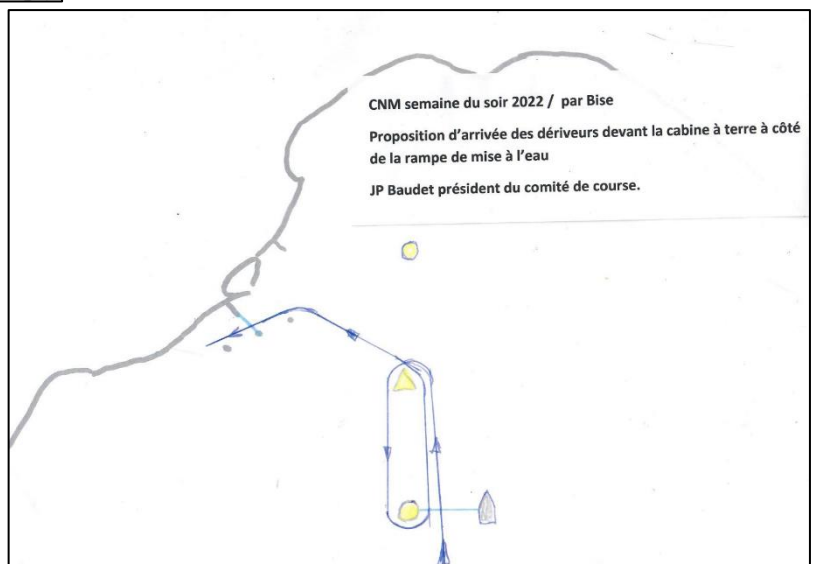
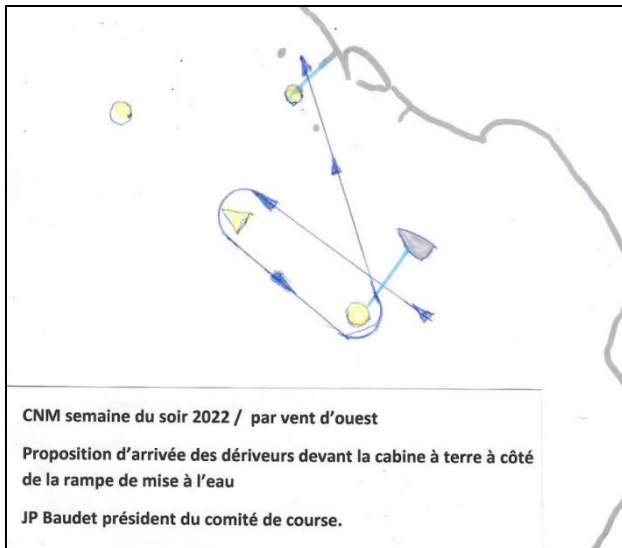
- **Multicoques et lestés A + 49er (3 tours) :** START- 1- S- 1- S- 1- S- FINISH
- **Lestés B + non jaugés (2 tours) :** START- 1- S- 1- S- FINISH
- **Lestés C (1 tour) :** START - 1 - FINISH

Les parcours peuvent être raccourcis pour chaque classe lors de tous les passages à la bouée sous le vent (marque « S »). Le raccourcissement de parcours sera indiqué par un pavillon S sur le pavillon de la série concernée.

L'arrivée sera décidée par le pavillon bleu sur le bateau start et le pavillon de classe.



## Annexe B : Parcours dériveurs



LOGO Sponsor 1

LOGO Sponsor 2

LOGO Sponsor 3

LOGO Sponsor 4

LOGO Sponsor 5